VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

GROSSESSE CANABIS

Par Nadine Postée le 22/01/2021 22:33

> Bonsoir, je suis dans une situation délicate je viens d'apprendre que je suis enceinte de 4 semaines alors que j'ai bu et fumer du canabis les 2 première semaine (fêtes), est ce grave de fumé 1 joint par jour je culpabilise et me sent mal d'infliger ça à mon enfant cela fait 2 jours que j'ai arrêter brutalement mais je sens que je vais replonger

---

Mise en ligne le 25/01/2021

Bonjour,

Nous entendons votre difficulté et vos inquiétudes.

Sachez néanmoins que contrairement à l'alcool le cannabis n'est à ce jour pas reconnu comme agent tératogène; c'est à dire qu'aucune étude récente ne rapporte de malformation congénitale liée à la consommation de cannabis durant la grossesse.

Si vous constatez que vous ne pouvez pas supprimer le cannabis complètement et que vous arrivez à en limiter la consommation à un joint par jour, sans doute est-ce moins "grave" que d'être dans un état de stress important.

Ceci étant, nous ne pouvons que vous encourager à faire un point autour de vos consommations avec des professionnels afin de tenter d'aborder cette période de grossesse avec plus de sérénité.
Les CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) proposent en ce sens des consultations gratuites et anonymes avec différents professionnels spécialisés en addictologie (médecins, psychologues, travailleurs sociaux).
Vous trouverez des adresses de structures de proximité à partir de la rubrique "Se faire aider" depuis notre site internet.

Notre service reste disponible par téléphone au 0800 23 13 13 de 8h à 2h et par chat de 14h à minuit.
Bien cordialement,

En savoir plus :

- Les effets de l'alcool sur la grossesse
- Les effets du cannabis sur la grossesse